



Assemblée générale

Distr. générale
18 novembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 165 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum au Sahara
occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021
au 30 juin 2022

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la Mission	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	28
A. Ressources financières	28
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	29
C. Évolution des dépenses mensuelles	29
D. Autres produits et ajustements, et avances internes	30
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	31



F.	Activités de fond et autres activités relatives aux programmes.	31
G.	Contributions non budgétisées.	31
IV.	Analyse des écarts.	32
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.	36
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale.	37
A.	Assemblée générale.	37
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.	37

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (exercice 2021/22) et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué de s'acquitter des tâches prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 2548 (2020) et 2602 (2021), qui consistaient notamment à surveiller les activités des parties au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires pour faciliter la cessation des hostilités, et de contribuer à la recherche d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara occidental en créant des conditions favorables à l'action menée par l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental. Elle a également suivi l'évolution de la situation dans sa zone de responsabilité et en a rendu compte, et établi des rapports analytiques et thématiques sur la situation et sur les faits nouveaux survenus au Sahara occidental ou ayant une incidence sur la région. Par l'intermédiaire de son service de la lutte antimines, elle a poursuivi ses opérations de lutte contre les mines malgré les difficultés qu'ont entraînées la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et la reprise des hostilités entre les parties en novembre 2020. La reprise des hostilités a également provoqué la suspension des activités régulières de lutte antimines à l'est du mur de sable. La Mission a pris des dispositions pour être en mesure de fournir un soutien logistique au programme de mesures de confiance mis en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Les dépenses de la MINURSO pour l'exercice considéré se sont élevées à 55,9 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution budgétaire de 98,8 % (contre des dépenses d'un montant de 56,2 millions de dollars et un taux d'exécution budgétaire de 97,8 % pour l'exercice 2020/21).

Le solde inutilisé de 686 800 dollars tient aux facteurs suivants : a) les dépenses afférentes aux transports terrestres ont été inférieures aux prévisions, aucun poids lourd ni aucun matériel pour les ateliers de réparation des véhicules n'ayant été acheté pour remplacer les anciens ; b) les frais d'exploitation et d'entretien des véhicules ont été moins élevés que prévu, puisque les véhicules ont été moins utilisés que d'habitude ; c) les frais de location d'aéronefs ont été inférieurs aux prévisions, le nombre d'heures de vol ayant été moins élevé que prévu ; d) les activités opérationnelles de lutte antimines ont été moins nombreuses que prévu, la reprise des hostilités ayant donné lieu à des restrictions.

La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée par : a) l'augmentation rétroactive des traitements du personnel recruté sur le plan national en application des barèmes des traitements entrés en vigueur le 1^{er} avril 2020 ; b) des coûts salariaux plus élevés que prévu pendant l'exercice au titre du personnel recruté sur le plan international ; c) des coûts plus élevés que prévu au titre des carburants et lubrifiants en raison de la hausse des prix du marché ; d) l'acquisition supplémentaire de stations de traitement des eaux et d'installations de traitement des eaux usées pour remplacer le matériel hors d'usage et ainsi améliorer les conditions de vie sur les bases d'opérations militaires.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Militaires et personnel de police	7 703,9	7 672,7	31,2	0,4
Personnel civil	22 178,1	22 859,9	(681,8)	(3,1)
Dépenses opérationnelles	26 655,8	25 318,4	1 337,4	5,0
Montant brut	56 537,8	55 851,0	686,8	1,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 531,0	2 683,3	(152,3)	(6,0)
Montant net	54 006,8	53 167,7	839,1	1,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0	281,8	237,2	45,7
Total	57 056,8	56 132,8	924,0	1,6

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	218	195	10,6
Contingents	27	30	(11,1)
Police des Nations Unies	12	2	83,3
Unités de police constituées	—	—	—
Personnel recruté sur le plan international	82	74	9,8
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	2	2	—
Agents des services généraux	161	151	6,2
Volontaires des Nations Unies	18	13	27,8
Personnel fourni par des gouvernements	10	—	100

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (exercice 2021/22), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 11 février 2021 ([A/75/740](#)), s'élevait à un montant brut de 57 186 300 dollars (montant net : 54 655 300 dollars), compte tenu de contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur de 519 000 dollars. Il couvrait le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 policiers des Nations Unies, 82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 163 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs), 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.
2. Dans son rapport du 26 avril 2021, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 56 537 800 dollars pour l'exercice 2021/22 ([A/75/822/Add.5](#), par. 35).
3. Par sa résolution [75/305](#), l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice 2021/22, un crédit d'un montant brut de 56 537 800 dollars (montant net : 54 006 800 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINURSO dans sa résolution [690 \(1991\)](#) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions [2548 \(2020\)](#) et [2602 \(2021\)](#).
5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui).
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2021/22, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. L'environnement politique et opérationnel dans lequel opère aujourd'hui la Mission a beaucoup changé. Les faits survenus après la reprise des hostilités entre le Maroc et le Front POLISARIO, en novembre 2020, ainsi que les conséquences de la

pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ont toutefois limité la capacité de la Mission à s'acquitter de son mandat. Pour des raisons de sécurité, les observateurs militaires de la MINURSO n'ont pas été en mesure d'accéder aux zones situées à proximité du mur de sable ni à l'intérieur de la zone tampon. La capacité de la MINURSO à exécuter son mandat a encore été entravée par les restrictions de circulation imposées à l'est du mur de sable. La Mission a néanmoins continué de suivre l'évolution de la situation au Sahara occidental et d'en rendre compte pendant l'exercice considéré.

9. Les hostilités de faible intensité se sont poursuivies tout au long de l'exercice considéré : l'Armée royale marocaine a signalé 792 tirs contre ses unités et les forces militaires du Front POLISARIO ont rapporté 1 063 tirs. La plupart des tirs de part et d'autre du mur de sable signalés à la MINURSO par les parties étaient concentrés dans le nord du territoire, près de Mahbas. D'après les calculs de la MINURSO, qui reposent sur les faits signalés, les cas de tirs dénombrés par les parties ont diminué depuis janvier 2021. La MINURSO n'a pas été en mesure de confirmer de manière indépendante le nombre et le lieu des tirs signalés, mais leurs conséquences ont continué de faire l'objet d'affirmations divergentes. La Mission a continué de prendre note des informations faisant état de frappes menées par l'Armée royale marocaine à l'aide de drones aériens à l'est du mur de sable et a immédiatement pris contact avec les parties lorsqu'elle recevait de telles informations. À 11 reprises, et en coordination avec le Front POLISARIO, la MINURSO a pu se rendre sur les lieux où des faits avaient été signalés en compagnie d'experts du Service de la lutte antimines de l'ONU. Les frappes aériennes recensées à l'est du mur de sable ont continué d'entraver les activités aériennes et terrestres de la Mission et risquent d'ajouter aux munitions non explosées et aux restes explosifs de guerre déjà présents dans la région.

10. Dans ce contexte, la MINURSO s'est attachée en priorité à dialoguer avec les parties pour désamorcer les tensions dans le territoire, à rétablir la pleine liberté de circulation de ses observateurs militaires à l'est du mur de sable, à reprendre les activités de déminage et à organiser la reprise des convois terrestres de logistique et de maintenance permettant de réapprovisionner les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

11. Les difficultés liées à l'approvisionnement et à la maintenance qu'a rencontrées la MINURSO, en particulier dans ses bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, se sont aggravées et ont atteint un niveau critique à plusieurs reprises pendant l'exercice considéré. Arguant des raisons de sécurité, le Front POLISARIO n'a plus autorisé aucun convoi terrestre de logistique et de maintenance à l'est du mur de sable depuis novembre 2020. Cela a gravement compromis la capacité de la Mission à maintenir ses présences essentielles sur le terrain dans les conditions austères et difficiles du désert du Sahara. Les livraisons de carburant, la réparation et l'entretien des équipements, des installations et des locaux, dont l'état se détériore rapidement, ainsi que la rotation des véhicules et l'acheminement des équipements lourds impossibles à transporter par voie aérienne en ont été perturbés, ce qui a mis un frein à l'action menée par la Mission pour appliquer la stratégie de durabilité environnementale à l'échelle du système et compromis le réapprovisionnement en articles essentiels, plus particulièrement les denrées alimentaires et l'eau en vrac.

12. La MINURSO a poursuivi activement ses discussions avec le Front POLISARIO afin d'obtenir l'accès logistique aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable. Les vols réguliers à destination de ces bases d'opérations (qui, auparavant, avaient lieu deux fois par semaine) n'ont pas repris pendant l'exercice considéré. La MINURSO n'a été autorisée à effectuer que deux vols par mois pour le réapprovisionnement en produits de première nécessité, comme les denrées alimentaires, l'eau en bouteille et un éventail limité de pièces de rechange destinées

aux équipements d'infrastructure. L'entretien courant du matériel a été assuré à une fréquence moindre, ce qui a eu des effets négatifs sur sa disponibilité opérationnelle et son cycle de vie.

13. Les activités de déminage que menait la MINURSO à l'est du mur de sable n'ont pas repris pendant l'exercice considéré. Le 31 octobre 2021, le Front POLISARIO a informé la MINURSO que les activités de levé et de déminage à l'est du mur de sable, qui devaient reprendre le 1^{er} novembre 2021, devraient être reportées jusqu'à nouvel ordre. Dans une lettre du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines en novembre, il est indiqué que le Front POLISARIO a déclaré qu'il voulait que l'on garantisse la sécurité du personnel de déminage. Le 30 octobre, l'Armée royale marocaine a informé la MINURSO qu'elle coopérerait dans le cadre de la reprise prévue des activités de déminage. Elle a cependant demandé que le Front POLISARIO garantisse que les secteurs rouverts ne serviraient pas à mener des actes d'agression contre ses installations ou ses positions.

14. Au 30 juin 2022, la MINURSO disposait de deux équipes de déminage (l'une basée à Tifariti et l'autre à Mijek) pour répondre à toute affectation urgente dans cette partie du territoire, les opérations de déminage ayant été suspendues à l'est du mur de sable. Les équipes ont continué d'assurer la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies. Elles ont notamment procédé à la neutralisation d'urgence d'explosifs et de munitions, vérifié les routes empruntées et escorté les convois. Elles ont aussi dépollué le champ de bataille, assuré la sécurité des sites et donné des conseils techniques lorsque des enquêtes étaient réalisées sur les sites où des frappes aériennes avaient été signalées à l'est du mur de sable. Pour garantir la sûreté des équipes d'enquête de la MINURSO sur ces sites, les équipes de déminage ont vérifié que les routes et secteurs situés à proximité étaient exempts d'engins explosifs. Elles ont en outre organisé des activités visant simultanément à informer le public et à le sensibiliser au risque des engins explosifs.

15. Le déploiement du Système complet de planification et d'évaluation de la performance se poursuit activement. La MINURSO a recueilli des données sur les violations et les faits allégués pour aider à suivre les progrès accomplis et évaluer l'incidence de ses activités dans les domaines prioritaires. Elle a également commencé à déployer le système géospatial d'appréciation de la situation (système SAGE), ce qui permettra d'améliorer l'analyse intégrée et de faciliter l'établissement de rapports précis et fondés sur des données. La capacité limitée de la Mission en matière d'analyse conjointe et le fait qu'elle ne dispose pas d'une capacité de planification stratégique dédiée continuent toutefois de poser des problèmes. Il faut souhaiter que le système offre un outil intégré d'appréciation de la situation et qu'il permette, à l'avenir, de rationaliser l'établissement des rapports et d'améliorer le dispositif d'alerte rapide de la Mission, tout en faisant progresser la mise en œuvre de la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies.

16. Le montant brut des dépenses engagées par la Mission pendant l'exercice 2021/22 s'est élevé à 55 851 000 dollars, alors que le montant brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/305](#) était de 56 537 800 dollars. La Mission a donc utilisé 98,8 % du montant des crédits ouverts, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

17. L'exécution du budget de la Mission au cours de l'exercice considéré fait apparaître une sous-utilisation des crédits ouverts pour les dépenses opérationnelles qui tient aux éléments suivants : a) aucun poids lourd ni aucun matériel pour les ateliers de réparation des véhicules n'a été acheté pour remplacer les anciens, et les coûts d'exploitation et d'entretien des véhicules ont été plus faibles que prévu, ceux-ci ayant été moins utilisés que d'habitude en raison des diverses restrictions imposées

aux déplacements à l'est du mur de sable ; b) les heures de vol ont été inférieures aux prévisions ; c) les activités opérationnelles de lutte antimines ont ralenti du fait des restrictions imposées aux déplacements à l'est du mur de sable et de celles associées à la pandémie de COVID-19. La sous-utilisation des crédits est contrebalancée en partie par le fait que certaines dépenses ont été plus élevées que prévu, notamment celles liées à l'acquisition d'équipements supplémentaires, comme des stations de traitement des eaux et des installations de traitement des eaux usées, du fait du remplacement du matériel hors d'usage et de l'amélioration des conditions de vie sur les bases d'opérations, ainsi que les dépenses afférentes aux carburants et lubrifiants, le cours du carburant ayant augmenté. Le dépassement de crédits au titre des dépenses du personnel civil s'explique principalement par : a) des coûts salariaux plus élevés que prévu, partiellement compensés par un taux de vacance supérieur aux prévisions (9,8 %), l'entrée en fonctions des membres du personnel recruté sur le plan international ayant été retardée ; b) l'augmentation rétroactive des traitements du personnel recruté sur le plan national en application des barèmes des traitements entrés en vigueur le 1^{er} avril 2020, partiellement compensée par un taux de vacance effectif supérieur au taux budgétisé (6,2 %, contre 2,0 %).

Pandémie de maladie à coronavirus

18. Dans l'ensemble, les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les activités opérationnelles de la MINURSO sont restées modérées ([S/2022/733](#), par. 33). Des mesures de confinement partiel étaient en place du 24 janvier au 22 février 2022. Durant cette période, seul le personnel indispensable travaillait dans les locaux de la MINURSO. La situation s'étant globalement améliorée dans le territoire, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental a progressivement fait évoluer les modalités de travail en vue d'un retour à un fonctionnement en présentiel à partir du 1^{er} avril. Entre le 23 février et le 13 juin, aucun nouveau cas de COVID-19 n'a été recensé dans la Mission. Cependant, à partir du 14 juin, la Mission a connu une nouvelle flambée épidémique en même temps que le nombre de cas de COVID-19 augmentait dans l'ensemble du territoire. Des mesures immédiates ont été prises pour contenir la propagation du virus. Par exemple, la présentation d'un résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19 a été exigée pour l'ensemble des voyages terrestres et aériens à destination des bases d'opérations de la MINURSO. Le 28 juin, la Mission est revenue à un modèle de « présence réduite » à son quartier général de Laayoune.

19. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a eu de la difficulté à fournir aux bases d'opérations des articles et services essentiels en raison des protocoles stricts établis par les autorités locales pour prévenir les infections, comme la diminution de la fréquence des vols à l'est du mur de sable et l'imposition d'une période d'autorisation préalable de sept jours pour les vols.

C. Activités d'appui de la Mission

20. Pendant l'exercice considéré, dans les limites existantes, la MINURSO s'est surtout attachée à achever plusieurs projets prévus liés à la modernisation des infrastructures dans les bases d'opérations. Elle a remplacé de vieux modules d'hébergement préfabriqués (Smara, Oum Dreyga et Auserd), construit de nouvelles installations sportives et récréatives (Smara, Mahbas, Oum Dreyga et Auserd) et aménagé des voies réservées aux piétons (Smara, Oum Dreyga et Auserd).

21. Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action pour l'environnement, la MINURSO a remplacé 85 appareils de climatisation conventionnels (obsolètes) par du matériel fonctionnant au moyen de réfrigérants économes en énergie et

respectueux de l'environnement. Elle a mené à bien des initiatives en faveur de l'environnement dans les bases d'opérations de Smara, Mahbas et Oum Dreyga. Le remplacement du système d'éclairage classique par des luminaires à diodes électroluminescentes économes en énergie et des réverbères à énergie solaire est en cours et la proportion de ces luminaires et réverbères a augmenté de 30 %.

22. Dans le cadre des efforts visant à réduire sa dépendance à l'égard des combustibles, la MINURSO a installé un système hybride diesel-photovoltaïque de 100 kilowatts (kW) dans la base d'opérations de Mahbas, ce qui devrait permettre de réduire de 10 % la consommation totale de combustibles fossiles servant à la production d'électricité et donner lieu à une diminution correspondante des émissions de dioxyde de carbone.

23. La MINURSO a installé un système de télévision en circuit fermé pour assurer la surveillance des camps, en particulier celle du périmètre et des zones critiques du quartier général, de la base logistique et des sites d'opérations (Smara, Mahbas et Oum Dreyga), l'objectif étant d'améliorer la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies.

24. La MINURSO a augmenté le débit de sa bande passante pour pouvoir transférer un volume plus important de données, ce qui s'est traduit par une amélioration des résultats. L'utilisation de l'informatique dématérialisée s'en est trouvée facilitée, de même que la tenue simultanée de réunions et de formations en ligne, et le service offert aux utilisateurs finaux en a été amélioré.

25. Souhaitant consolider ses infrastructures numériques, la MINURSO a lancé un programme de remplacement des centres de technologie modulaire qui vise à renouveler les bâtiments en mauvais état qui ne sont plus adaptés pour accueillir le matériel informatique et le matériel de communication. Le programme est échelonné sur quatre ans, deux bâtiments de ce type ayant été acquis pendant l'exercice 2021/22.

26. La MINURSO a également commencé à mettre en place un système électronique de contrôle des accès dans les centres informatiques au cours de l'exercice 2021/22. Le système a été installé à titre d'essai au centre informatique du quartier général de la Mission et l'expérience pourra être reproduite dans d'autres sites de la MINURSO à l'avenir. Le système facilite l'enregistrement automatisé des membres du personnel autorisés à pénétrer dans le centre informatique, ce qui permet d'en restreindre l'accès et d'en renforcer la sécurité physique.

27. En raison des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19, la MINURSO a dispensé virtuellement des programmes de formation sur les rations aux responsables militaires chargés des rations basés dans les sites d'opérations au moyen du système électronique de gestion des rations. Ces programmes ont contribué à l'élaboration du plan d'action relatif à la formation des formateurs et permis d'accroître le nombre de responsables militaires formés. Lors de visites techniques, les techniciens carburant ont également formé les responsables militaires des sites d'opérations à l'utilisation des scanners du système électronique de gestion des carburants.

28. La MINURSO a engagé un spécialiste de l'assurance qualité des rations chargé d'appliquer intégralement les principes du système d'analyse des risques aux points critiques et le programme de gestion de la sécurité des aliments. Ces principes et programmes de sécurité alimentaire ont permis de manipuler et de stocker les aliments en toute sécurité sur les sites d'opérations et de mieux contrôler les risques associés à la sécurité alimentaire, comme les contaminants alimentaires microbiologiques, chimiques et physiques, qui sont particulièrement importants dans l'environnement opérationnel complexe de la Mission.

29. En l'absence de convois terrestres, la MINURSO a continué de chercher d'autres moyens d'offrir un soutien logistique vital à l'est du mur de sable. Le mauvais état de nombreux groupes électrogènes diesel compromettant l'alimentation en électricité, la MINURSO a mené quatre opérations d'hélicoptage sous élingue pour livrer des groupes électrogènes de 160 kilovoltampères (kVA) aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable (deux à Mehaires, un à Mijek et un à Aguënit). Il convient cependant de noter que ces opérations ne conviennent pas à l'acheminement d'équipements plus lourds et que les risques et les coûts associés sont plus élevés que pour les convois terrestres. Elles ne suffisent donc pas à assurer le soutien logistique des bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

30. La MINURSO a coopéré étroitement avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) au sujet des opérations relatives aux ressources humaines et aux transactions financières, conformément à l'accord de prestation de services qui avait été signé. Elle a bénéficié de l'appui du Centre de services mondial de l'ONU lorsqu'elle en avait besoin s'agissant de la prestation de services liés aux technologies géospatiales et aux technologies de l'information et des communications, ainsi qu'aux technologies de télécommunication aux deuxième et troisième niveaux, et elle a reçu une aide pour mettre en service des incinérateurs de déchets mobiles et mettre à jour la base de données environnementales de la Mission.

31. La MINURSO n'a pas repris sa coopération avec l'Union africaine pendant l'exercice puisque celle-ci n'était pas encore retournée sur le territoire.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

32. Le programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a été suspendu en juin 2014 et n'a pas repris pendant l'exercice considéré. La Mission se tient prête à appuyer de nouveau le programme, une fois qu'il aura repris, en fournissant un soutien logistique (notamment du carburant), moyennant remboursement des coûts, et en offrant les services de membres de la police des Nations Unies. Malgré des efforts renouvelés, les parties n'ont pas encore exprimé la volonté de reprendre le programme.

33. La Mission a continué de travailler en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies opérant dans les camps de réfugiés situés près de Tindouf, par l'intermédiaire de son bureau de liaison à Tindouf. Le Représentant spécial du Secrétaire général était l'agent habilité responsable de la sécurité. En sa qualité d'entité chef de file concernant les questions liées à la sécurité, le Bureau de liaison de la Mission à Tindouf a continué de proposer des points sur l'évolution de la situation politique et de fournir un appui logistique et des services de sécurité au HCR, au Programme alimentaire mondial, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, au Comité international de la Croix-Rouge et aux organisations non gouvernementales internationales qui interviennent dans les camps de réfugiés sahraouis.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

34. La composante civile opérationnelle de la Mission a continué de suivre l'évolution de la situation sur le territoire et dans la région et d'en rendre compte, conformément aux résolutions 2548 (2020) et 2602 (2021) du Conseil de sécurité. Elle a continué de s'employer à réduire la menace que posent les mines et les restes explosifs de guerre et à assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. La Mission a pris des dispositions pour appuyer le programme de mesures de confiance administré par le HCR, mais celui-ci, suspendu, n'a pas repris pendant l'exercice. La composante civile opérationnelle est restée prête à appuyer une visite de l'Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général dans la région.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers une solution politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

Indicateur de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Une fois nommé(e), l'Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général présente au Conseil de sécurité des exposés sur ses activités et sur l'évolution de la situation dans la zone de la Mission (2019/20 : 2 ; 2020/21 : 2 ; 2021/22 : 2)	L'Envoyé personnel a été nommé par le Secrétaire général le 8 octobre 2021. En avril 2022, il a rendu compte du processus politique au Conseil de sécurité
Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Analyses politiques et avis destinés à l'Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général et appui logistique lors de ses visites dans la région	Non L'Envoyé personnel du Secrétaire général n'a pas fait de visite au Sahara occidental pendant l'exercice considéré
1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité	1 Rapport a été soumis au Conseil de sécurité (S/2021/843)
2 exposés du Représentant spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur le Sahara occidental	2 Exposés ont été présentés au Conseil de sécurité par le Représentant spécial du Secrétaire général sur les activités de la Mission et sur les faits nouveaux survenus au Sahara occidental et ceux en rapport avec celui-ci en octobre 2021 et en avril 2022, y compris en ce qui concerne la pandémie mondiale de COVID-19
4 réunions avec les parties au conflit visant à faire le nécessaire en ce qui concerne les allégations, les violations ou toute autre évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone de la Mission	4 Réunions ont eu lieu à Rabat entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les autorités marocaines (septembre et octobre 2021 et février et juin 2022) 2 Réunions ont eu lieu entre le Représentant spécial et le coordonnateur du Front POLISARIO (1 en octobre 2021 et 1 autre, virtuelle, en avril 2022)
3 réunions avec le Groupe des Amis et des États Membres à Rabat portant sur la situation sur le	4 Le Représentant spécial du Secrétaire général s'est rendu à Rabat et a rencontré le Groupe des Amis pour le Sahara occidental (Espagne,

terrain et l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le territoire

États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et des États Membres en septembre et octobre 2021 et en février et juin 2022

Réunions mensuelles, sous la présidence de l'agent habilité, de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité

10 Réunions mensuelles de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité. Deux réunions ont été annulées du fait de l'urgence sanitaire liée à la pandémie de COVID-19

Réunions mensuelles de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission, tenues au niveau de la direction de la Mission et visant à guider le règlement des allégations et des violations

12 Réunions entre hauts responsables ont été tenues dans le cadre de la réunion d'information sur les questions militaires organisée chaque mois à l'intention de la direction de la Mission

320 revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental

320 Revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental

Exposés sur la situation politique, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande

2 Délégations d'États Membres ont été accueillies à Laayoune
15 Délégations ont été accueillies à Tindouf

Réalisation escomptée 1.2 : Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée portera sur les progrès qui auront été faits en ce qui concerne le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés

Indicateur de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Reprise des visites familiales pour les réfugiés (allers simples) (2019/20 : programme suspendu ; 2020/21 : programme suspendu ; 2021/22 : programme susceptible de rester suspendu, mais le HCR continue de chercher des solutions)

Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis 2014 en raison de désaccords entre les parties. Le HCR a continué de tenir des réunions bilatérales et informelles avec les parties en vue de trouver un moyen de débloquer la situation ou d'autres façons d'instaurer la confiance

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Observation et facilitation de 20 visites familiales de 2 100 personnes entre Tindouf et le territoire dans le cadre du programme de visites familiales du HCR avec accompagnement par des policiers des Nations Unies affectés à la Mission ; aide à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et visites à leur chevet à l'hôpital

Non Le programme de visites familiales mis en place par le HCR, suspendu, n'a pas repris

Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, Dakhla et Tindouf et à bord de vols du HCR, visant à appuyer 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire

Non Le HCR a continué de travailler avec les parties pour trouver un moyen de débloquer la situation ou d'autres façons d'instaurer la confiance

Réunions et séances d'information tous les 2 mois avec le HCR visant à examiner la mise en œuvre du

6 Réunions et séances d'information ont été organisées avec des hauts responsables du

programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris

HCR. Le Représentant spécial du Secrétaire général s'est régulièrement entretenu avec le chef du bureau du HCR à Laayoune, et les hauts responsables du HCR ont tenu le personnel de la Mission informé de leurs activités et initiatives

Réalisation escomptée 1.3 : Réduction du danger que posent les mines et les restes explosifs de guerre

Indicateurs de succès prévus

Pourcentage de patrouilles faites par les observateurs militaires de la MINURSO sans rencontrer de problème lié à des engins explosifs (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 100 %)

Augmentation en mètres carrés des zones nettoyées en surface et en profondeur de toute présence constatée de mines et de restes explosifs de guerre, de façon à faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et à permettre au personnel des Nations Unies de se déplacer en sécurité (2019/20 : 3 millions de m² ; 2020/21 : 3 millions de m² ; 2021/22 : 3 millions de m²)

Indicateurs de succès effectifs

100 % des patrouilles des observateurs militaires de la MINURSO ont été faites sans rencontrer de problème lié à des engins explosifs

Pendant la période considérée, la MINURSO, avec le concours de son service de lutte antimines, a jugé qu'une superficie de 89 965 m² avait été nettoyée en surface et en profondeur de toute présence constatée de mines et de restes explosifs de guerre. Le nettoyage a permis d'assurer la sécurité des équipes d'enquête de la Mission, la superficie en question se trouvant à l'est du mur de sable, dans des zones ou à proximité de zones où des frappes aériennes alléguées font l'objet d'enquêtes de la MINURSO. La composante Lutte antimines de la MINURSO n'a pas pu mener des activités de remise à disposition des terres et d'enquête, car, à la veille de la reprise des opérations, le Front POLISARIO lui a retiré l'autorisation d'opérer dans 13 zones potentiellement dangereuses situées à l'est du mur de sable. La composante Lutte antimines a également vérifié 8 232 km d'itinéraires empruntés par les patrouilles et les convois logistiques de la MINURSO pour s'assurer qu'ils étaient exempts d'explosifs, ce qui a permis aux soldats de la paix de la MINURSO de patrouiller en toute sécurité

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

À l'issue d'enquêtes techniques et non techniques et d'opérations de déminage manuel, levée des restrictions pesant sur 3 millions de m² de champs de mines et de zones potentiellement dangereuses ou de zones où des bombes à sous-munitions ont été larguées

Non

Une superficie de 89 965 m² dans des zones ou à proximité de zones où des frappes de drones ont été signalées a été nettoyée en surface et en profondeur de toute présence constatée d'engins explosifs, l'environnement étant donc plus sûr pour les soldats de la paix de la MINURSO et, indirectement, pour les populations locales

Aucune restriction n'a été levée à l'issue d'enquêtes techniques et non techniques et d'opérations de déminage manuel réalisées à l'est du mur de sable en ce qui concerne les champs de mines, les zones potentiellement dangereuses ou les zones où des bombes à

	sous-munitions ont été larguées. Cela est dû au fait qu'à la veille de la reprise des opérations, le Front POLISARIO a retiré à la composante Lutte antimines de la MINURSO l'autorisation d'opérer dans 13 zones dangereuses situées à l'est du mur de sable. La MINURSO continue de s'employer à obtenir l'autorisation des parties au conflit pour reprendre les opérations de déminage
Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de problème ou d'accident lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable	Oui Une équipe d'intervention d'urgence est restée prête à agir à tout moment en cas de danger, de problème ou d'accident lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre survenant à l'est du mur de sable. L'équipe est intervenue 79 fois pour répondre à des demandes soumises par la MINURSO portant sur la vérification d'itinéraires, l'escorte de convois, les enquêtes relatives aux allégations de frappes aériennes, les conseils techniques et l'appui logistique aux bases d'opérations En contribuant au maintien d'un environnement exempt d'explosifs, ces interventions ont permis aux soldats de la paix de patrouiller en toute sécurité et de réagir en temps utile aux situations qui se présentaient
Réunions de coordination mensuelles avec les acteurs de la lutte antimines à l'est du mur de sable	10 Réunions de coordination mensuelles en présentiel ou en ligne ont été organisées avec les acteurs de la lutte antimines à l'est du mur de sable (il n'y a pas eu de réunion en octobre et en décembre 2021) Au total, 36 réunions et séances de mentorat sur les opérations, la gestion des programmes, l'administration et les finances ont aussi été organisées avec le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines, l'Association sahraouie des victimes des mines et l'équipe sahraouie de lutte antimines, qui est composée exclusivement de femmes. La communication avec le Bureau a été maintenue en permanence pour faciliter les activités de lutte antimines à l'est du mur de sable La MINURSO a ainsi été mieux à même d'exercer son mandat s'agissant de faire progresser les initiatives de lutte antimines
Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours qui suivent la fin des opérations de lutte antimines pour que la Mission dispose des informations les plus récentes sur les dangers liés aux mines et aux restes explosifs de guerre	Oui Le Système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été mis à jour et la plus récente version est désormais utilisée. Les informations ont été mises à jour dans les 30 jours ayant suivi la fin de l'ensemble des opérations (dont l'enregistrement de 258 nouvelles zones dangereuses à l'est et à l'ouest

	du mur de sable). Les informations ont été transmises à la Mission sous la forme de tableaux de bord en ligne pour qu'elle dispose des informations les plus récentes sur les dangers liés aux mines et aux restes explosifs de guerre La Mission a donc pu avoir accès en temps réel à des informations à jour sur les risques liés aux explosifs, ce qui a permis d'améliorer la mobilité et la sûreté et la sécurité des soldats de la paix
Organisation, à Laayoune et dans les bases d'opérations, de 20 séances de sensibilisation et d'information portant sur les restes explosifs de guerre et de séances de remise à niveau à l'intention des membres du personnel civil ou militaire nouvellement affectés à la MINURSO	38 Séances de sensibilisation aux risques liés aux restes explosifs de guerre ont été organisées à l'intention de 176 membres du personnel militaire et civil de la MINURSO (116 hommes et 60 femmes) au quartier général de la Mission et dans ses bases d'opérations. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a organisé plus de séances que prévu parce qu'il a anticipé qu'il y aurait davantage de relèves et de mouvements parmi le personnel militaire et civil affecté à la Mission, ce qui a contribué à renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix Des séances de sensibilisation au risque des engins explosifs et des séances de liaison avec les communautés ont également été organisées à l'intention de 1 556 hommes, femmes, garçons et filles à l'est du mur de sable et dans des camps de réfugiés sahraouis situés à Rabouni (Algérie) ainsi qu'à l'intention des personnes circulant entre le territoire et l'Algérie
Contrôle des itinéraires de patrouille et de soutien logistique, sur demande des composantes militaire et civile, de façon que les déplacements à l'est du mur de sable se fassent à l'abri des dangers posés par les mines et les restes explosifs de guerre	Oui Des itinéraires de patrouille et de soutien logistique (8 232 km au total) ont été vérifiés à la demande des composantes d'appui civiles et militaires de la Mission, de façon à assurer la sécurité des déplacements à l'est du mur de sable et à renforcer de ce fait la mobilité et la résilience du personnel de la Mission dans les zones où l'on trouve des engins explosifs

Composante 2 : composante militaire

35. La composante militaire de la MINURSO a continué de surveiller les activités militaires des deux parties de part et d'autre du mur de sable dans un environnement politique et opérationnel fondamentalement différent. La Mission s'est attachée à recueillir des informations sur les tirs survenant le long du mur de sable rapportés par les deux parties et à enquêter sur les informations faisant état de frappes aériennes à l'est du mur de sable. Ses autres priorités comprenaient l'inspection régulière des postes de commandement des unités des forces armées, la liaison avec l'Armée royale

marocaine et le Front POLISARIO, les patrouilles terrestres et aériennes, le suivi des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre par les deux parties et le marquage des zones dangereuses découvertes au cours des patrouilles régulières. La liberté de circulation à l'est du mur de sable est restée limitée.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties

Indicateur de succès prévus

Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2019/20 : 0 ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet)

Indicateur de succès effectifs

Les travaux du groupe de travail sur les violations ont été temporairement suspendus le 13 novembre 2020, et les violations potentielles n'ont fait l'objet d'aucune enquête formelle ni notification aux parties depuis. Après cette date, l'Armée royale marocaine a continué d'envoyer des demandes d'approbation et de notification à la MINURSO, conformément à l'accord militaire n° 1. La MINURSO a recueilli des informations sur 792 tirs survenus près du mur de sable qui lui ont été rapportés par l'Armée royale marocaine, sur 1 063 tirs rapportés dans les médias par les forces armées du Front POLISARIO pendant la même période, ainsi que sur 157 mouvements de drones de surveillance opérés par le Front POLISARIO observés près du mur de sable et rapportés à la Mission par l'Armée royale marocaine. Elle a également recueilli des informations sur 19 frappes aériennes menées par l'Armée royale marocaine à l'est du mur de sable et elle a été en mesure d'aller enquêter sur 11 sites présumés de telles frappes selon le Front POLISARIO

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Surveillance fiable, au sol et dans les airs, de l'ensemble du territoire, et particulièrement des zones prioritaires

Non Plusieurs éléments ont entravé les activités d'observation de la MINURSO : les difficultés d'accès aux zones situées à proximité du mur de sable, les restrictions à la liberté de circulation de ses observateurs militaires à l'est du mur de sable, qui ne pouvaient se déplacer que dans des couloirs de 20 km à partir des bases d'opérations, et l'interdiction d'effectuer des vols de reconnaissance aérienne à l'est du mur de sable imposée par le Front POLISARIO

4 réunions avec les dirigeants militaires de chaque côté

4 Visites de liaison ont été effectuées par le commandant de la force et la commandante de la force par intérim auprès du haut commandement de la zone sud de l'Armée royale marocaine. Aucune réunion n'a pu avoir lieu avec les dirigeants des forces armées du Front POLISARIO

33 912 jours-personnes de patrouilles terrestres motorisées, à raison de 4 observateurs militaires des

Non On rapporte 17 784 jours-personnes de patrouilles terrestres motorisées menées par des observateurs militaires des Nations Unies.

Nations Unies par patrouille et de 27 patrouilles par jour pendant 314 jours

L'écart tient essentiellement à la liberté de circulation limitée à l'est du mur de sable, la MINURSO n'ayant pas pu effectuer de patrouilles terrestres au-delà de couloirs de 20 km à partir de chaque base d'opérations. De plus, en raison d'une flambée de COVID-19, les activités opérationnelles ont été suspendues pendant 44 jours et 7 jours, respectivement, dans les bases d'opérations de Smara et de Mahbas. Les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, dont la suspension des vols internationaux au départ et à destination de Laayoune entre le 29 novembre 2021 et le 7 février 2022, qui a compromis la relève et le déploiement des observateurs militaires, ont aussi perturbé les activités opérationnelles prévues

208 visites de liaison par des observateurs militaires au quartier général des forces armées des deux parties

147 Visites de liaison par des observateurs militaires des Nations Unies aux quartiers généraux des forces armées des deux parties ont été faites (125 aux quartiers généraux d'unités de l'Armée royale marocaine et 22 aux quartiers généraux d'unités des forces armées du Front POLISARIO). L'écart tient au fait que l'accès a été restreint à partir du 13 novembre 2020, en particulier à l'est du mur de sable

2 016 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations visant à inspecter les unités et sous-unités des postes de commandement des forces militaires de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO (56 heures de vol en moyenne par hélicoptère et par mois, à raison de 3 hélicoptères pendant 12 mois)

985 Heures de patrouille aérienne ont été enregistrées à l'ouest du mur de sable
L'écart s'explique par le fait que les patrouilles aériennes n'étaient pas approuvées à l'est du mur de sable à partir du 13 novembre 2020

Composante 3 : appui

36. Comme indiqué dans les tableaux ci-après, la composante Appui a fourni à la Mission des services efficaces et rationnels dans les domaines de la logistique et de l'administration pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Ces services ont été fournis à un effectif moyen de 195 observateurs militaires, 30 militaires, 2 membres de la police des Nations Unies, 74 membres du personnel recruté sur le plan international, 153 membres du personnel recruté sur le plan national et 13 Volontaires des Nations Unies.

Réalisation escomptée 3.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces, efficients et responsables
Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2019/20 : $\geq 85,36$ % ; 2020/21 : ≥ 90 % ; 2021/22 : ≥ 90 %)

71 % des heures de vol approuvées ont été utilisées (y compris pour les évacuations sanitaires)

L'écart tient essentiellement à la suspension des vols réguliers de la Mission du fait des restrictions des déplacements liés à la pandémie de COVID-19 et de la reprise des hostilités, ainsi qu'aux travaux d'entretien imprévus pendant lesquels l'appareil n'était pas disponible pour des activités opérationnelles

Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus (2019/20 : 11 % ; 2020/21 : 7 % ; 2021/22 : 7 %)

Le taux de vacance moyen effectif s'est établi à 9,8 % pendant l'exercice 2021/22

L'écart s'explique par les retards survenus dans l'entrée en fonctions des candidats sélectionnés en raison des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19

Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2019/20 : $\geq 23,6$ % ; 2020/21 : ≥ 25 % ; 2021/22 : ≥ 25 %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 25,4 %

Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date de publication de l'avis de vacance à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2019/20 : ≤ 73 jours civils ; 2020/21 : ≤ 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2021/22 : ≤ 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)

Le recrutement à partir de fichiers de candidats pour les postes soumis à recrutement international a pris en moyenne 67 jours civils, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats

Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de poste spécifiques pour tous les postes soumis à recrutement international (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : ≤ 156 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2021/22 : ≤ 156 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et SM-3 à SM-7)

Il n'y a pas eu de recrutement de candidats par voie d'avis de vacance de poste spécifiques au cours de l'exercice considéré

Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2019/20 : 51 ; 2020/21 : 100 ; 2021/22 : 63)

La note globale figurant sur le tableau de bord d'évaluation environnementale était de 63

La procédure d'achat d'incinérateurs mobiles a été menée à terme. L'installation d'équipements solaires hybrides a commencé à Auserd

Pendant l'exercice considéré, la Mission a appliqué un certain nombre de mesures environnementales. Elle a notamment installé un système photovoltaïque de 100 kW

Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2019/20 : ≥ 72 % ; 2020/21 : ≥ 85 % ; 2021/22 : ≥ 85 %)

Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2019/20 : 72 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)

Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2019/20 : $\geq 1\,825$; 2020/21 : $\geq 1\,800$; 2021/22 : $\geq 1\,800$)

Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2019/20 : $\leq 17,4$ % ; 2020/21 : ≤ 20 % ; 2021/22 : ≤ 20 %)

Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)

Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2019/20 : ≥ 98 % ; 2020/21 : ≥ 98 % ; 2021/22 : ≥ 98 %)

dans la base d'opérations de Mahbas, substitué 30 % du système d'éclairage classique par des luminaires à diodes électroluminescentes économes en énergie et remplacé 85 appareils supplémentaires de climatisation par du matériel fonctionnant au moyen de réfrigérants respectueux de l'environnement

Au total, 90 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)

Le taux de respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain s'est établi à 0 %, car la Mission, vu ses capacités limitées, n'a pas présenté de rapport

La Mission a œuvré dans le respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain dans les domaines de l'aviation, des transports, du génie et du contrôle des mouvements. Des formations pertinentes ont été dispensées aux membres du personnel dans toutes les bases d'opérations, conformément à la politique. L'accent a été mis en particulier sur le transport de marchandises dangereuses, les travaux de génie et la maintenance, principaux domaines où il existe un risque d'accident. Tous les accidents ou risques sont signalés au moyen de l'application mobile du système de communication de l'information sur la sécurité et la santé au travail

La note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel s'est établie à 1 616, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats

L'écart tient aux stocks opérationnels et aux stocks vieillissants qui ont dû être conservés comme réserve, ainsi qu'au fait que les activités d'élimination n'ont pas repris depuis le début de la pandémie de COVID-19

L'écart par rapport au plan de gestion de la demande en ce qui concerne les quantités prévues et les délais de livraison des achats s'est établi à 20 %

Au 30 juin, 100 % des membres des contingents étaient logés dans des locaux fournis par l'ONU et conformes aux normes

Les normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks ont été respectées par 85 % des fournisseurs

L'écart est dû au non-respect, par certains fournisseurs, des normes de l'ONU relatives à la gestion des stocks et des règlements de l'Organisation en matière d'importation de

denrées alimentaires, et aux retards dans le dédouanement de certains aliments de base qui en ont résulté

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Amélioration des services		
Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel	Produit partiellement exécuté	Le plan d'action environnemental de la Mission est en cours d'exécution et toutes les ressources allouées ont été utilisées selon les besoins. La Mission a utilisé les ressources allouées pour commander un système photovoltaïque, remplacer 85 appareils de climatisation obsolètes par du matériel fonctionnant avec des réfrigérants économes en énergie et respectueux de l'environnement et substituer 30 % du système d'éclairage classique par des luminaires à diodes électroluminescentes économes en énergie
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement	Oui	La Mission a mis en œuvre la stratégie et le plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement pendant l'exercice 2019/20
Audit, contrôle des risques et conformité		
Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) devant être mises en œuvre avant la fin de l'année (31 décembre) et des recommandations non encore appliquées formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration	Produit partiellement exécuté	Sur les 30 recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes, 15 sont considérées comme appliquées et 1 est devenue obsolète. Les 14 recommandations restantes étaient en cours d'application
Services de transport aérien		
Exploitation et entretien de 5 appareils (2 avions et 3 hélicoptères)	2	Avions ont été exploités et entretenus
Fourniture d'un total de 4 230 heures de vol pour l'ensemble des services, à savoir le transport de passagers, le fret, les patrouilles et les missions d'observation, les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires	3	Hélicoptères ont été exploités et entretenus
	2 983	Heures de vol ont été effectuées pour le transport de passagers, le fret, les patrouilles et l'observation, la recherche et le sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires L'écart tient essentiellement à la suspension des vols réguliers de la Mission en raison des restrictions imposées aux déplacements dans la zone de la Mission du fait de la pandémie de

		COVID-19, de la reprise des hostilités et des besoins imprévus en matière d'entretien des appareils
Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils, ainsi que pour 10 aérodromes et sites d'atterrissage	Oui	Le contrôle des normes de sécurité aérienne a été pleinement assuré pour 5 appareils, ainsi que pour 10 aérodromes et sites d'atterrissage
Budget, finances et communication de l'information		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 57,2 millions de dollars	Oui	Des services budgétaires, financiers et comptables ont été fournis, dans la limite des pouvoirs délégués, pour un budget de 57,2 millions de dollars
Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU	Oui	La version définitive des états financiers annuels de la Mission a été établie, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU
Services relatifs au personnel civil		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif autorisé de 273 civils (82 agents recrutés sur le plan international, 163 agents recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance	Oui	Des services de gestion des ressources humaines ont été fournis pour le personnel civil (effectif moyen de 74 membres du personnel recruté sur le plan international, 153 membres du personnel recruté sur le plan national et 13 Volontaires des Nations Unies) La Mission a fourni quelques services de traitement administratif, principalement des services stratégiques dans le domaine des ressources humaines (recrutement, gestion des postes, établissement du budget et gestion de la performance) pour un effectif moyen de 240 membres du personnel civil. Les services de traitement administratif des questions de ressources humaines (traitement des avantages et prestations du personnel) ont été gérés par le Centre de services régional d'Entebbe
Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 456 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 50 membres du personnel civil)	Produit partiellement exécuté	Au total, 438 membres du personnel civil ont participé à des activités de formation, 423 dans la zone de la Mission et 15 à l'extérieur. L'écart tient essentiellement à l'arrêt des déplacements dû à la pandémie de COVID-19 et au virage qui s'est opéré en conséquence vers les formations en ligne
Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 2 172 demandes de voyage dans la zone de la Mission et 56 demandes en dehors de la zone de	Produit partiellement exécuté	589 demandes dans la zone de la Mission et 72 demandes en dehors de celle-ci à des fins autres que la formation, ainsi que 15 demandes d'autorisation de voyage à des fins de

la Mission à des fins autres que la formation, et 50 demandes à des fins de formation

formation ont été présentées par des membres du personnel civil

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage a été inférieur aux prévisions en raison de la réduction des déplacements à l'intérieur de la zone de la Mission du fait de la reprise des hostilités et des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Les demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation ont été inférieures aux prévisions, notamment parce que certains ateliers et formations n'ont pas repris en personne comme prévu. Plusieurs facteurs expliquent le fait que le nombre de demandes d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission est plus élevé que prévu : l'organisation d'une visite d'évaluation d'un hôpital et d'une visite de planification des effectifs, l'affectation provisoire d'un(e) spécialiste des meilleures pratiques, la tenue de visites au Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix et l'organisation d'escortes pour le rapatriement de restes humains

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 15 installations de la Mission réparties dans 11 sites

- 9 Bases d'opérations militaires (Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Oum Dreyga, Auserd, Agüenit et Mijek) ont bénéficié de services de maintenance et de réparation
- 6 Ensembles de locaux utilisés par le personnel civil [quartier général de la Mission, base de soutien logistique, centre de communications et de formation, relais de communication/site de répéteurs, bureau du contrôle des mouvements à l'aéroport de Laayoune et Bureau de liaison à Tindouf (Algérie)] ont été exploités et entretenus

Exécution de 18 projets de construction, de rénovation et d'aménagement dans 11 sites

Produit
partiellement
exécuté

12 projets ont été achevés sur des bases d'opérations situées à l'ouest du mur de sable. Les projets prévus sur les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable ont été reportés en raison des restrictions affectant les mouvements au sol

La Mission a achevé plusieurs projets prévus liés à la modernisation des infrastructures dans les bases d'opérations : elle a remplacé de vieux modules d'hébergement préfabriqués (Smara, Oum Dreyga et Auserd), construit de nouveaux locaux pour le bien-être du personnel (Smara, Mahbas, Oum Dreyga et

Exploitation et entretien de 68 groupes électrogènes et de 3 sites de production d'énergie solaire appartenant à l'ONU

Exploitation et entretien des installations d'approvisionnement et de traitement de l'eau appartenant à l'ONU : 10 puits (2 puits à Bir Lahlou, 2 à Tifariti, 2 à Mehaires, 2 à Agüenit et 2 à Mijek) et 10 stations d'épuration et de traitement des eaux dans 10 sites (au quartier général de la Mission à Laayoune et dans les bases d'opérations de Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Oum Dreyga, Auserd, Mijek et Agüenit)

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 15 sites

Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie dans 15 sites [5 sites à Laayoune, 9 bases d'opérations militaires et Bureau de liaison de Tindouf (Algérie)] et de services de restauration dans 1 site (Laayoune)

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 4,1 millions de litres de carburant (2,9 millions de litres de carburant Jet A-1 pour les opérations aériennes, 0,5 million de litres de diesel pour les transports terrestres et 0,7 million de litres de diesel pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) et de 0,015 million de litres de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis dans 14 sites

Auserd) et aménagé des voies réservées aux piétons (Smara, Oum Dreyga et Auserd)

L'installation du système hybride diesel-photovoltaïque à Mahbas est terminée, ce qui devrait permettre de réduire de 10 % la consommation totale de combustibles fossiles servant à la production d'électricité et donner lieu à une diminution correspondante des émissions de dioxyde de carbone

68 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus à Laayoune, au Bureau de liaison de Tindouf et dans 9 bases d'opérations, ainsi que 3 centrales solaires (12 kW à Laayoune, 100 kW à Mahbas et à Auserd)

Oui 10 puits situés dans les bases d'opérations (2 à Bir Lahlou, 2 à Tifariti, 2 à Mehaires et 2 à Agüenit et 2 à Mijek) et 10 stations d'épuration et de traitement des eaux se trouvant au quartier général de la Mission à Laayoune et dans les bases d'opérations de Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Oum Dreyga, Auserd, Mijek et Agüenit ont été exploités et entretenus

15 Des services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, ont été fournis pour l'ensemble des locaux dans 15 sites

15 Des services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie ont été fournis à Laayoune, dans les 9 bases d'opérations militaires et au Bureau de liaison de Tindouf (Algérie), et des services de restauration ont été fournis et gérés à Laayoune

2,2 Millions de litres de carburant Jet A-1 ont été fournis et stockés pour les opérations aériennes

L'écart tient au fait que les vols réguliers de la Mission ont été interrompus en raison des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la reprise des hostilités

0,3 Million de litres de combustible diesel ont été fournis et stockés pour les transports terrestres

L'écart est dû à la suspension des convois logistiques terrestres à l'est du mur de sable et aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19

- 0,5 Million de litres de combustible diesel ont été fournis et stockés pour les groupes électrogènes

L'écart tient à la suspension des convois logistiques terrestres à l'est du mur de sable et aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19

- 0,01 Million de litres de lubrifiants ont été fournis au niveau des différents points de distribution

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture de 600 radios portatives, 220 radios mobiles pour véhicules, 60 radios fixes, 150 radios mobiles à haute fréquence et 35 radios fixes à haute fréquence, et fourniture de services d'appui connexes

- Oui 600 radios portatives à très haute fréquence, 220 radios mobiles à très haute fréquence pour les véhicules, 60 radios fixes à très haute fréquence, 150 radios mobiles à haute fréquence et 35 radios à haute fréquence, ainsi que des services d'appui connexes, ont été fournis

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données comprenant 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes et 45 téléphones satellites, et gestion de 150 forfaits pour téléphone mobile

- Oui Un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données comprenant 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes et 45 téléphones satellites, a été entretenu, et 150 forfaits pour téléphone mobile ont été gérés

Fourniture de 553 ordinateurs (180 ordinateurs de bureau et 300 ordinateurs portables pour les utilisateurs finaux et 73 ordinateurs destinés à assurer la connectivité et à être utilisés en commun) et de 89 imprimantes (74 imprimantes pour les utilisateurs finaux et 15 imprimantes collectives), pour un effectif moyen de 481 utilisateurs civils et en tenue

- Oui Des services d'appui relatifs à 553 ordinateurs (180 ordinateurs de bureau et 300 ordinateurs portables pour les utilisateurs finaux et 73 ordinateurs destinés à assurer la connectivité et à être utilisés en commun) et à 89 imprimantes (74 imprimantes pour les utilisateurs finaux et 15 imprimantes collectives) ont été fournis, pour un effectif moyen de 467 utilisateurs civils et en tenue

Services d'appui et de maintenance pour 13 réseaux locaux et 13 réseaux étendus dans 13 sites

- Oui Des services d'appui et de maintenance ont été fournis pour 13 réseaux locaux et 13 réseaux étendus dans 13 sites

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 2 600 cartes

- Oui Des données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km² ont été analysées, des couches topographiques et thématiques ont été mises à jour et 3 290 cartes ont été produites. La demande plus élevée de cartes permettant la localisation tient principalement à

l'instabilité de l'environnement opérationnel dans les bases d'opérations

Services médicaux

Apport d'un appui à 1 unité médicale de niveau I appartenant aux contingents, à 3 équipes médicales de l'avant et à 6 postes dotés de personnel infirmier et paramédical dont les titulaires sont chargés des soins d'urgence et des premiers secours, dans 10 sites, pour l'ensemble du personnel de la Mission, le personnel d'autres entités des Nations Unies et la population civile locale

Oui 3 équipes médicales de l'avant comptant des médecins se trouvaient dans les bases d'opérations de Smara, d'Auserd, et de Tifariti
1 infirmier(ère)/aide-infirmier(ère) se trouvait au sein des équipes ou groupes médicaux déployés dans chacune des 9 bases d'opérations, ainsi qu'à Dakhmar. Un appui a été apporté aux installations médicales appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I) à Laayoune et dans les 10 autres locaux et bases d'opérations

Gestion des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 5 établissements (2 établissements de niveau III et 3 de niveau IV) situés dans 4 sites à l'intérieur de la zone de la Mission, qui s'ajoutent aux 2 hôpitaux de niveau IV situés dans 2 sites à l'extérieur de la zone de la Mission [Casablanca (Maroc) et Las Palmas (Espagne)]

Oui Des accords ont été conclus avec des établissements médicaux pour les hôpitaux de niveau IV à Casablanca et Las Palmas aux fins, respectivement, des évacuations sanitaires primaires et secondaires. La Mission a accès à des hôpitaux de niveau I à III se trouvant dans sa zone (Laayoune, Dakhla, Smara et Tindouf) et dispose de personnel médical militaire dans ses bases d'opérations. Il n'y a aucun hôpital de niveau IV dans la zone de la Mission

Mise en place d'un programme de formation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, comprenant notamment des activités de formation animées par des collègues

Oui Des programmes de sensibilisation au VIH ont été mis en œuvre à l'intention de tous les membres nouvellement arrivés du personnel de la Mission. Des bulletins d'information et d'autres supports destinés à sensibiliser le personnel ont été diffusés par courriel et apposés sur le tableau d'affichage. Des brochures, des affiches et d'autres supports d'information ont été distribués à l'occasion de la Journée mondiale du sida

Exploitation et gestion de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH/sida

Oui Des structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH ont été exploitées et entretenues

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 7,6 millions de dollars

Oui Un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs a été apporté pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 8,1 millions de dollars en vue de répondre aux besoins de la Mission, dans les limites des pouvoirs délégués. Les dépenses supérieures aux prévisions sont principalement dues à l'achat de matériel supplémentaire

Réception, gestion et distribution de 1 116 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la Mission

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 42,6 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers (218 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 12 membres de la police des Nations Unies)

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 1 contingent dont les membres sont répartis dans 10 sites

Fourniture et stockage d'eau et de rations, y compris de combat, pour un effectif moyen de 196 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents, et 1 membre de la police des Nations Unies

1 636 Tonnes de marchandises ont été reçues, gérées et distribuées dans la zone de la Mission. L'écart tient essentiellement au transport par voie aérienne de l'eau en bouteille vu l'absence de convois terrestres à l'est du mur de sable

Oui Au cours de l'exercice, 100 % des immobilisations corporelles, stocks avec ou sans valeur marchande et équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 46,93 millions de dollars, ont été contrôlés, gérés et comptabilisés, et l'information y relative a été communiquée, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Des militaires et des membres du personnel de police (un effectif moyen de 195 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 23 membres des contingents et 2 membres de la police des Nations Unies) ont été déployés, relevés et rapatriés

L'écart dans le nombre d'observateurs militaires s'explique par les retards accusés dans les relèves du fait des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19, et l'écart dans le nombre d'officiers d'état-major et de membres des contingents est imputable au fait que les arrivées et les départs se sont chevauchés en raison des mesures de quarantaine imposées

Oui Il a été procédé tous les mois, dans 10 sites, à la vérification, au suivi et à l'inspection du matériel appartenant aux contingents et au contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I de l'unité médicale. La Mission a publié 8 rapports trimestriels sur le matériel appartenant aux contingents et les moyens de soutien logistique autonome

Oui Des packs d'eau en bouteille et des rations, y compris de combat, ont été fournis et stockés pour un effectif moyen de 195 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 23 membres des contingents et 2 membres de la police des Nations Unies

227 Un appui au traitement des indemnités et prestations a été fourni pour un effectif moyen de 195 observateurs militaires, 7 officiers

Appui au traitement des indemnités et prestations pour un effectif moyen de 224 militaires et membres du personnel de police

d'état-major, 23 membres des contingents et 2 membres de la police des Nations Unies

L'écart dans le nombre d'observateurs militaires s'explique par les retards accusés dans les relèves du fait des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19, et l'écart dans le nombre d'officiers d'état-major et de membres des contingents est imputable au fait que les arrivées et les départs se sont chevauchés en raison des mesures de quarantaine imposées

Appui au traitement de 293 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et de 16 demandes d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission (12 à des fins autres que la formation et 4 à des fins de formation)

Non 2 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et 44 demandes d'autorisation de voyage en dehors de celle-ci (42 à des fins autres que la formation et 2 à des fins de formation) ont été traitées

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage a été inférieur aux prévisions en raison de la réduction des déplacements à l'intérieur de la zone de la Mission du fait de la reprise des hostilités et des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Les demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation ont été inférieures aux prévisions, notamment parce que certains ateliers et formations n'ont pas repris en personne comme prévu. Le fait que le nombre de demandes d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission est plus élevé que prévu tient essentiellement aux visites militaires et aux visites de planification des forces qui ont été organisées

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 327 véhicules appartenant à l'ONU (136 véhicules légers, 89 véhicules à usage spécial, 13 ambulances et 98 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires) et de 6 ateliers d'entretien et de réparation du matériel appartenant à l'ONU, et prestation de services de transport et de navette

Oui 327 véhicules appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus dans 6 ateliers de réparation répartis dans 5 sites

Un service de navette a été assuré 7 jours sur 7 pour assurer le transport quotidien d'un effectif moyen de 150 membres du personnel des Nations Unies entre des arrêts désignés et le quartier général ou la base de soutien logistique de la Mission

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) – (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	6 561,5	6 740,3	(178,8)	(2,7)
Contingents	1 089,5	875,3	214,2	19,7
Police des Nations Unies	52,9	57,1	(4,2)	(7,9)
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	7 703,9	7 672,7	31,2	0,4
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	14 877,9	15 168,7	(290,8)	(2,0)
Personnel recruté sur le plan national	6 497,6	6 716,5	(218,9)	(3,4)
Volontaires des Nations Unies	706,5	756,5	(50,0)	(7,1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	65,8	218,2	(152,4)	(231,6)
Personnel fourni par des gouvernements	30,3	–	30,3	100,0
Total partiel	22 178,1	22 859,9	(681,8)	(3,1)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	13,5	–	13,5	100,0
Voyages officiels	521,8	565,1	(43,3)	(8,3)
Installations et infrastructures	4 391,5	4 612,1	(220,6)	(5,0)
Transports terrestres	2 633,0	1 832,3	800,7	30,4
Opérations aériennes	10 433,6	10 618,5	(184,9)	(1,8)
Opérations maritimes ou fluviales	55,3	124,1	(68,8)	(124,4)
Communications et informatique	2 841,1	2 673,1	168,0	5,9
Santé	172,0	188,1	(16,1)	(9,4)
Matériel spécial	100,0	–	100,0	100,0
Fournitures, services et matériel divers	5 494,0	4 705,1	788,9	14,4
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	26 655,8	25 318,4	1 337,4	5,0
Montant brut	56 537,8	55 851,0	686,8	1,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 531,0	2 683,3	(152,3)	(6,0)
Montant net	54 006,8	53 167,7	839,1	1,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	519,0	281,8	237,2	45,7
Total	57 056,8	56 132,8	924,0	1,6

^a Dont 235 000 dollars provenant du Gouvernement marocain et 284 000 dollars provenant du Gouvernement algérien.

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

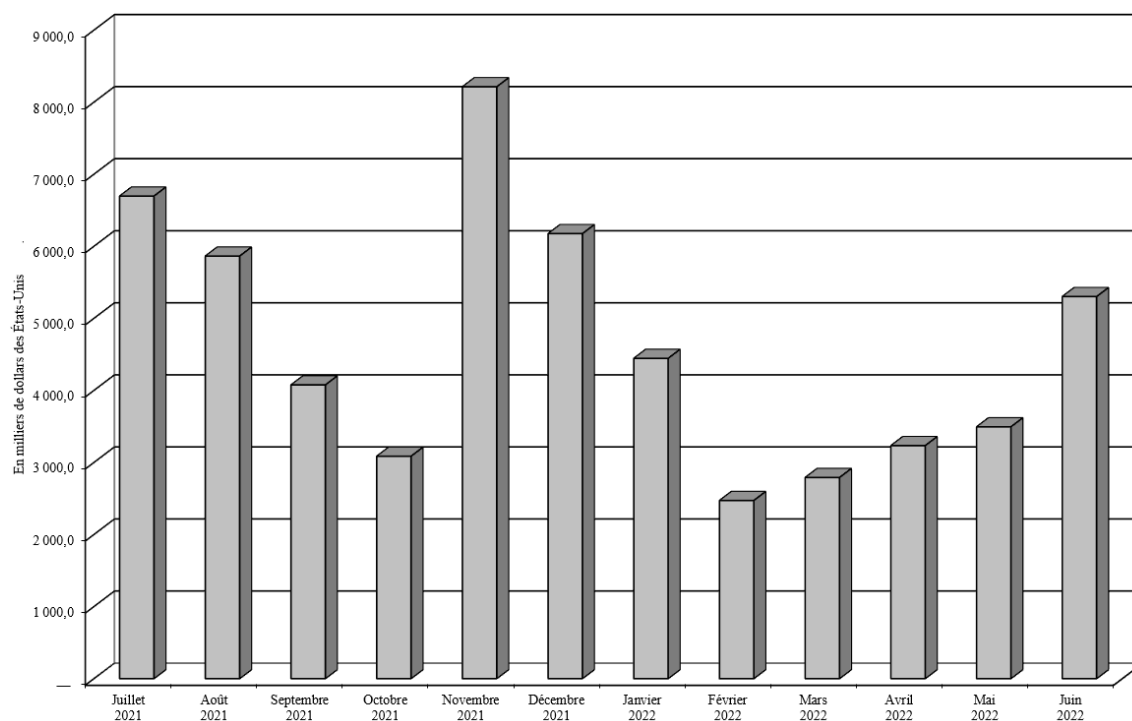
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	7 703,9	–	7 703,9
II. Personnel civil	22 178,1	682,0	22 860,1
III. Dépenses opérationnelles	26 655,8	(682,0)	25 973,8
Total	56 537,8	–	56 537,8
Pourcentage de réaffectations			1,2

37. Pendant l'exercice, des ressources ont été réaffectées de la catégorie III (dépenses opérationnelles) à la catégorie II (personnel civil) pour couvrir le dépassement de crédits découlant des facteurs suivants : a) l'augmentation rétroactive des traitements du personnel recruté sur le plan national en application des barèmes des traitements entrés en vigueur le 1^{er} avril 2020 ; b) les dépenses supplémentaires engagées au cours de l'exercice au titre du personnel recruté sur le plan international.

38. Il a été possible de réaffecter des ressources de la catégorie III en raison notamment du report de certains achats prévus de matériel au titre des transports terrestres, des activités de déminage et des services de vacataires du fait des restrictions imposées aux déplacements à l'est du mur de sable.

C. Évolution des dépenses mensuelles



39. Les pics de dépenses observés en juillet, novembre et décembre 2021 s'expliquent principalement par la comptabilisation d'engagements de dépenses et de décaissements concernant les remboursements au titre des contingents et le matériel

majeur appartenant aux contingents ; les paiements rétroactifs associés à l'augmentation des salaires du personnel recruté sur le plan national et des coûts afférents à la location et aux opérations de la flotte de transport aérien de la Mission ; les activités de détection des mines et de déminage ; le combustible diesel utilisé pour les groupes électrogènes ; le carburant et le lubrifiant destinés aux véhicules de transport terrestre ; le carburant aviation ; les rations ; les pièces de rechange pour les véhicules ; l'acquisition de matériel informatique et de matériel de communication, conformément à ce qui était prévu dans les contrats.

D. Autres produits et ajustements, et avances internes

1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	(16,7)
Recettes diverses ou accessoires	50,7
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	880,6
Total	914,6

2. Avances internes

40. Vu sa situation de trésorerie, la Mission a obtenu, au cours de l'exercice considéré, une avance interne d'une autre mission en activité. L'avance a été répartie comme suit :

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Date</i>	<i>Mission prêteuse</i>	<i>Montant</i>
31 juillet 2021	MINUSMA	15,0
31 août 2021	MINUSMA	15,0
30 septembre 2021	MINUSMA	15,0
31 octobre 2021	MINUSMA	15,0
30 novembre 2021	MINUSMA	15,0
31 décembre 2021	MINUSMA	15,0
31 janvier 2022	MINUSMA	15,0
28 février 2022	MINUSMA	15,0
31 mars 2022	MINUSMA	15,0
30 avril 2022	MINUSMA	15,0
31 mai 2022	MINUSMA	15,0
30 juin 2022	MINUSMA	15,0

Abréviation : MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	—
Contingents	110,0
Unités de police constituées	—
Total partiel	110,0
Soutien logistique autonome	
Contingents	72,0
Unités de police constituées	—
Total partiel	72,0
Total	182,0
<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i> <i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission	
Contraintes du milieu	1 ^{er} juillet 2017 1 ^{er} octobre 2016
Usage opérationnel intensif	1 ^{er} juillet 2017 1 ^{er} octobre 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1 ^{er} juillet 2017 1 ^{er} octobre 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine	
Différentiel de transport	10 novembre 2010 10 novembre 2010

F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Lutte antimines	2 527,5
Total	2 527,5

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	3 819,2
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	3 819,2

^a Y compris les installations et infrastructures mises à disposition et les dispenses de droits d'atterrissage.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(178,8)	(2,7 %)

41. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que, depuis le 1^{er} janvier 2022, le montant net journalier de l'indemnité de subsistance (missions) est de 147 dollars pour les 30 premiers jours, alors que le montant prévu au budget de l'exercice 2021/22 était de 83 dollars.

42. Ce dépassement est en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement du fait des retards accusés dans les relèves en raison des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID.

	<i>Écart</i>	
Contingents	214,2	19,7 %

43. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les déductions sur les sommes à rembourser aux contingents ont été supérieures aux prévisions, car du matériel appartenant aux contingents n'a pas été déployé et au fait que des demandes d'indemnisation pour décès et invalidité n'ont pas été faites pendant l'exercice considéré. Elle est en partie contrebalancée par le nombre plus élevé que prévu de membres des contingents, les arrivées et les départs s'étant chevauchés en raison de la quarantaine imposée du fait de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(4,2)	(7,9 %)

44. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le déploiement de deux membres de la police des Nations Unies au lieu d'un seul, comme il avait été prévu pour l'exercice 2021/22, l'objectif étant qu'ils contribuent à la sûreté et à la sécurité du personnel et des opérations de la MINURSO au moyen d'analyses de la situation et de projections ; b) le fait que, depuis le 1^{er} janvier 2022, le montant net journalier de l'indemnité de subsistance (missions) est de 147 dollars pour les 30 premiers jours, alors que le montant prévu au budget de l'exercice 2021/22 était de 83 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(290,8)	(2,0 %)

45. Le dépassement de crédits tient essentiellement au nouveau barème des traitements des administrateurs, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, et au coefficient d'ajustement plus élevé que prévu au cours de l'exercice. Il est en partie compensé par un taux de vacance moyen effectif supérieur aux prévisions (9,8 %, contre un taux de 7,0 % prévu au budget), qui s'explique par les retards accusés dans l'exécution des formalités d'entrée en fonctions du fait de la pandémie de COVID-19.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(218,9)	(3,4 %)

46. Le dépassement de crédits tient essentiellement à l'augmentation rétroactive des traitements du personnel recruté sur le plan national (9,1 % pour les agents des services généraux et 7,7 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national) en application des barèmes des traitements applicables à Laayoune entrés en vigueur le 1^{er} avril 2020, ainsi qu'aux sommes finales versées aux 22 membres du personnel ayant quitté la Mission à la suite de sanctions disciplinaires.

47. Ce dépassement est en partie compensé par un taux de vacance moyen effectif plus élevé que prévu (6,2 %, contre un taux budgétisé de 2,0 %) pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(50,0)	(7,1 %)

48. Le dépassement de crédits est principalement dû au versement des prestations auxquelles ont droit les Volontaires des Nations Unies qui atteignent le nombre maximum d'années de service.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(152,4)	(231,6 %)

49. Le dépassement de crédits tient principalement à la création d'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) de spécialiste de la gestion de programme (P-4) dans le cadre du transfert du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) à la Mission des fonctions de gestion des programmes pour les services de déminage, transfert pour lequel des crédits avaient été ouverts à la rubrique Fournitures, services et matériel divers dans le budget approuvé pour l'exercice 2021/22.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	30,3	100 %

50. La sous-utilisation des crédits tient au fait qu'il n'y a pas eu de déploiement de personnel fourni par des gouvernements pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	13,5	100 %

51. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le report de services de consultants pour la formation à la gestion de projet PRINCE2 (Project IN Controlled Environments) en raison des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	(43,3)	(8,3 %)

52. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux éléments suivants : a) le nombre plus élevé de visites du personnel de la composante militaire ; b) l'organisation d'une visite d'évaluation d'un hôpital ; c) l'affectation provisoire d'un(e) spécialiste des meilleures pratiques chargé(e) d'aider à l'élaboration de

directives générales, et celle d'un(e) spécialiste de la gestion du matériel ; d) l'organisation d'escortes pour le rapatriement de restes humains. Il est compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages officiels à des fins de formation en raison des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(220,6)	(5,0 %)

53. Le dépassement de crédits est principalement dû aux éléments suivants : a) l'acquisition non planifiée de deux stations de traitement des eaux et de trois installations de traitement des eaux usées pour remplacer le matériel hors d'usage et ainsi améliorer les conditions de vie sur les bases d'opérations militaires ; b) l'acquisition et l'installation d'un système de télévision en circuit fermé à la base logistique de la Mission ainsi que d'extincteurs ; c) des coûts plus élevés que prévu pour les coffres-forts et les cadenas, les alcootests et les chaussures de sécurité ; d) le prix moyen, supérieur aux prévisions, du litre de diesel (0,921 dollar par litre, contre un prix budgétisé de 0,695 dollar par litre).

54. Le dépassement est en partie compensé par le report de la fabrication d'éléments structurels destinés à permettre l'installation de systèmes photovoltaïques et la construction de blocs sanitaires, et celui de travaux extérieurs qui devaient être menés sur les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, le matériel requis n'ayant pas pu être acheminé sur place en raison de problèmes logistiques et des restrictions imposées aux déplacements.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	800,7	30,4 %

55. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) la non-acquisition de poids lourds ; b) l'achat d'une quantité moindre de matériel destiné aux ateliers de réparation des véhicules vu l'arrivée tardive, du fait de problèmes d'approvisionnement liés à la pandémie de COVID-19, des outils et des équipements de remplacement commandés pendant l'exercice précédent ; c) une utilisation moindre de l'ensemble du parc de véhicules en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de circulation à l'est du mur de sable ; d) le retard accusé dans la mise en œuvre du nouveau contrat clé en main pour la location de six petites fourgonnettes hybrides électriques (véhicules particuliers).

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	(184,9)	(1,8 %)

56. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que le coût moyen du carburant aviation a été plus élevé que prévu pendant l'exercice 2021/22 (0,897 dollar par litre, contre un prix budgétisé de 0,478 dollar par litre).

57. Le dépassement est en partie compensé par le fait que les dépenses afférentes aux hélicoptères et aux avions ont été inférieures aux prévisions et que le nombre d'heures de vol a été moins élevé que prévu en raison des restrictions des déplacements dans la zone de la Mission liées à la pandémie de COVID-19, de la reprise des hostilités et des besoins imprévus en matière d'entretien des appareils.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(68,8)	(124,4 %)

58. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le coût réel des conteneurs a été plus élevé que prévu et que des conteneurs maritimes supplémentaires ont dû être achetés pour acheminer d'autre matériel.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	168,0	5,9 %

59. La sous-utilisation des crédits est principalement due à : a) la non-acquisition du matériel de communication prévu au budget, à savoir les radios mobiles et fixes à haute fréquence ; b) l'adoption de plateformes de communication en ligne et l'utilisation moins importante de la téléphonie mobile et des lignes fixes qui en a résulté.

60. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par l'achat de terminaux de réseau mondial à large bande, de téléphones satellitaires Iridium et des accessoires nécessaires pour remplacer le matériel obsolète dans les bases d'opérations.

	<i>Écart</i>	
Santé	(16,1)	(9,4 %)

61. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que la part des dépenses liées aux dispositifs d'évacuation sanitaire du système des Nations Unies et aux tests de réaction en chaîne par polymérase (tests PCR) qui revient à la Mission a été supérieure aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	100,0	100,0 %

62. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la non-acquisition d'appareils de détection d'explosifs, la priorité ayant été accordée à l'achat de matériel de sécurité et de sûreté, comme des caméras de télévision en circuit fermé et des extincteurs.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	788,9	14,4 %

63. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le transfert du montant prévu au titre des traitements et dépenses connexes à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour les fonctions de gestion des programmes liées à la lutte antimines et les dépenses inférieures aux prévisions au titre des activités opérationnelles de lutte antimines du fait de la reprise des hostilités entre les parties ; b) les retards accusés dans le recrutement de vacataires internationaux et nationaux en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions imposées aux déplacements entre l'est et l'ouest du mur de sable.

64. La sous-utilisation est en partie contrebalancée par le fait que les dépenses liées au fret pour l'acquisition de matériel supplémentaire ont été supérieures aux prévisions.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

65. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, soit 686 800 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des autres produits et le traitement des ajustements concernant l'exercice clos le 30 juin 2022, soit 914 600 dollars [produits divers ou accessoires (50 700 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (880 600 dollars), déduction faite des pertes liées aux placements (16 700 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

Décision ou demande	Mesures prises
Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81)	En 2021/22, la Mission a poursuivi ses activités de lutte antimines dans le cadre du partenariat conclu de longue date avec l'UNOPS, conformément au mémorandum d'accord-cadre qui existe entre ce dernier et l'ONU. Le transfert à la MINURSO du poste de chef du Programme de lutte antimines (P-4) depuis l'UNOPS, qui a pris effet le 1 ^{er} juillet 2021, a cependant permis à la Mission de mieux superviser les performances du partenaire d'exécution. Le (la) chef du Programme de lutte antimines fait partie de l'équipe de direction de la MINURSO et peut compter sur l'appui du siège du Service de la lutte antimines de l'ONU pour assurer en continu le suivi et la supervision des activités de la composante Lutte antimines de la Mission. Le programme de travail et les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage ont été examinés en profondeur par un organe pluridisciplinaire mis en place par le siège du Service de la lutte antimines de l'ONU et dont les membres, qui travaillent pour la Mission et le Siège de l'ONU, veillent à ce que les activités prévues dans le Programme de lutte antimines de la MINURSO lui permettent d'exécuter son mandat avec efficacité et efficacité

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760 et résolution 76/274 de l'Assemblée générale)

Demande ou recommandation

Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (A/76/760, par. 77)

Mesures prises

La MINURSO a signé un accord de niveau de service avec le Centre de services régional d'Entebbe. Les responsabilités relatives aux transactions financières et aux transactions afférentes aux ressources humaines y sont clairement définies et ont été approuvées par l'Assemblée générale

La Mission coopère avec le Centre de services régional d'Entebbe, le Centre de services mondial et d'autres missions, mais il n'y a pas eu de transfert de ressources pendant la période considérée

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

(A/76/760/Add.13)

Demande ou recommandation

Le Comité consultatif accueille avec satisfaction l'amélioration continue de la représentation équilibrée des genres à la MINURSO et compte que la Mission poursuivra également les efforts qu'elle fait pour améliorer la représentation géographique et donnera des informations actualisées à ce sujet dans ses futurs rapports (par. 28)

Mesures prises

La majorité du personnel de la MINURSO provient du Groupe des États d'Afrique (34 %) et du Groupe des États d'Asie et du Pacifique (32 %), suivis du Groupe des États d'Europe orientale et du Groupe des États d'Europe occidentale (20 % les deux ensemble)

Les pays et les régions sont représentés de manière proportionnelle parmi le personnel civil et militaire de la Mission, comme en témoignent les données de représentation géographique pour 2021/22. La MINURSO s'est dotée de plans visant à améliorer la représentation géographique et la diversité régionale au sein de son personnel en veillant à fixer des exigences dont devront tenir compte les responsables des postes à pourvoir au moment de prendre une décision finale concernant les recrutements destinés à pourvoir les postes actuellement vacants et ceux qui le deviendront prochainement à la suite de départs à la retraite

Les quatre dernières années ont été marquées par une progression importante vers la parité des genres dans la catégorie du personnel civil, le pourcentage de femmes étant passé de 19,87 % en 2018/19 à 22,27 % en 2019/20, puis à 22,94 % en 2020/21 et à 25,42 % en 2021/22

Demande ou recommandation

Mesures prises

La Mission a tiré parti des mouvements de personnel pour augmenter de manière significative le pourcentage de femmes parmi son personnel civil. La Mission continue de s'efforcer d'atteindre les objectifs fixés pour 2028 en matière de parité des genres
